



**ANNEE SCOLAIRE
2021 - 2022**

**LA MATERNELLE (enfants de 3 à 4 ans)
Préparation à l'entrée en 1H**

Lundi et jeudi de 9h15 à 11h15 ou Mardi et vendredi de 9h15 à 11h15

- **TARIF :**

CHF 160.—par mois

Pour les habitants de Cottens voir annexe 1.

- **COTISATION ANNUELLE**

Il est obligatoire de faire partie de l'Association Catimini pour inscrire un ou plusieurs enfants à « Catimini ». La cotisation annuelle est de CHF 30.—par famille.

- **MODE DE PAIEMENT**

Les 10 mois d'écolage sont facturés en 5 fois (tous les 2 mois)

Tout retard de paiement de plus de 30 jours entraîne une exclusion de l'enfant jusqu'à régularisation. (Voir point 8 du règlement consultable sur notre site internet : www.maternellecetimini.com)

- **DELAIS D'INSCRIPTION**

Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. L'inscription sera confirmée par le Comité durant le courant du mois de mai 2021 et deviendra définitive dès ce moment-là. En cas de départ d'un élève en cours d'année, le montant perçu ou à recevoir pour la période concernée (soit 2 mois) reste acquis à l'Association Catimini.

Nous souhaitons ouvrir les portes de « Catimini » à tous les enfants. Les parents intéressés mais en difficultés financières peuvent s'adresser au Comité qui traitera leur demande de manière confidentielle.

Les montants payés pour la fréquentation de notre structure d'accueil sont déductibles du revenu imposable (réductions sociales, code 6.21).



ANNEXE 1

Tarifs pour les habitants de Cottens Année scolaire 2021 - 2022

Frais d'écolage

Quatre tarifs sont proposés. Ils sont basés sur le revenu annuel brut du ménage.
(Code 1.11 de la déclaration d'impôt).

Le tarif de base correspond à la catégorie D, soit CHF 130.—par mois.

Pour bénéficier des tarifs inférieurs (A à C), les parents devront faire tamponner l'attestation jointe au formulaire d'inscription au bureau communal.

Catégorie D : pour les revenus annuels brut supérieurs à CHF 85'000.—
2 x 2 heures par semaine = CHF 130.—par mois

Catégorie C : pour les revenus annuels brut de CHF 60'000.—à CHF 84'999.—
2 x 2 heures par semaine = CHF 115.—par mois

Catégorie B : pour les revenus annuels brut de CHF 45'000.—à CHF 59'999.—
2 x 2 heures par semaine = CHF 100.—par mois

Catégorie A : pour les revenus annuels brut jusqu'à CHF 44'999.—
2 x 2 heures par semaine = CHF 80.—par mois



BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

Inscription à renvoyer d'ici au 30 avril 2021 à :

Zoé Fleury
Association Catimini
Rte de Belmont 28
1741 Cottens

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la maternelle :

Merci de noter toutes vos disponibilités*

Lundi et jeudi 9h15 à 11h15 **ou** **Mardi et vendredi 9h15 à 11h15**

* Nous essayons, dans la mesure du possible, de respecter la préférence des familles. Veuillez toutefois noter qu'en fonction du nombre d'inscriptions et de leur répartition, nous pouvons être amenés à déplacer votre enfant de groupe. Si tel devait être le cas, nous vous en informerons dans les plus brefs délais.

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Sexe : Garçon Fille Date de naissance : _____

Adresse : _____ NPA / Commune : _____

Langue parlée à la maison : _____ 2^{ème} langue parlée : _____

Prénoms des frères et/ou sœurs _____ Ages des frères et/ou sœurs : _____

L'enfant vit avec : _____

Père

Nom - Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Adresse email : _____

Mère

Nom - Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Adresse email : _____



Personnes de contact durant les heures de classe (si besoin) :

1. _____ Numéro de téléphone : _____

2. _____ Numéro de téléphone : _____

Autres informations que vous souhaitez transmettre à l'enseignante :

SANTE

Votre enfant présente-t-il des besoins particuliers liés à sa santé ?

Santé : _____

Allergies (alimentaires – médicamenteuses, etc...) : _____

Votre enfant est suivi en :	Logopédie	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Psychomotricité	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Psychologie	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Par le SEI (Service Educatif Itinérant)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Situation familiale particulière : _____

Acceptez-vous que votre enfant reçoive de l'Arnica en cas de besoin ? OUI NON

Autorisez-vous l'enseignante à prendre des photos de votre enfant, uniquement dans le cadre de « Catimini » pour les besoins de bricolages ou pour le cahier de classe ?

(Les photos sur lesquelles les enfants pourraient être reconnus ne seront en aucun cas publiées sur notre site Internet ou sur notre page Facebook)

OUI NON

Par la présente, nous certifions avoir pris connaissance du règlement Catimini et des conditions financières.

Lieu et date : _____ Signature du représentant légal : _____



FICHE A REMPLIR POUR LES HABITANTS DE COTTENS (UNIQUEMENT POUR LA MATERNELLE)

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom du représentant légal : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA _____ Commune : _____

Selon les tarifs proposés pour les écolages, la facture sera calculée selon le barème suivant :

Catégorie (selon code 1.11 de la déclaration d'impôt)

A Revenu brut jusqu'à CHF 44'99.—	B Revenu brut de CHF 45'000.—à 59'999.—	C Revenu brut de CHF 60'000.—à CHF 84'999.—	D Revenu brut dès CHF 85'000.—
Sceau communal exigé	Sceau communal exigé	Sceau communal exigé	

Nous vous rendons attentifs que le sceau communal est exigé pour les cases A – B et C. Si votre revenu est inférieur à CHF 85'000.—mais que le sceau communal n'est pas présent dans la case correspondant à votre revenu, nous vous facturerons les frais d'écolage en plein tarif.

Date : _____ Signature : _____